



| Le 10 juillet 2019 à Bruxelles: la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen – alors toujours candidate – longuement interrogée par les membres du groupe S&D au Parlement européen, sous la direction d'Iratxe García.

# LA GOUVERNANCE DE L'UNION EUROPÉENNE DANS LA NOUVELLE LÉGISLATURE

*par Enrique Barón Crespo*

Les élections de 2019 au Parlement européen (PE) ont abouti à un nouveau cadre politico-administratif dans l'Union européenne, avec une foule de nouvelles personnalités aux postes clés du triangle institutionnel (Parlement, Commission et Conseil), sans oublier la succession annoncée à la tête de la Banque centrale européenne à la fin de l'année.

Le premier élément frappant de ces élections est l'augmentation du taux de participation d'environ 10 %. Les citoyens ont montré qu'ils étaient de plus en plus conscients du poids de l'UE dans l'espace politique. Nous assistons à la consolidation de l'UE sous la forme d'une société civile partagée, fondée sur la monnaie unique et la citoyenneté européenne, autant d'étapes vers la création d'un véritable demos européen. L'euro n'a pas été un enjeu de la campagne, car il est largement accepté, et la participation des Britanniques aux élections européennes traduit notre engagement commun en faveur de la démocratie et de ses valeurs.

Le second élément est que dans la confrontation entre les partisans de l'Union européenne et ses détracteurs, on observe une très large majorité de forces pro-européennes qui ont élu David Sassoli en tant que président du Parlement européen. On assiste par ailleurs à un nouvel élan ibérique et à l'émergence d'un meilleur équilibre entre les sexes, qui se reflètent dans l'élection d'Iratxe Garcia à la tête du parti S&D. Le spectre d'une vague nationaliste et populiste qui aurait démantelé l'UE s'est éloigné, même si nous ne devrions pas sous-estimer sa capacité destructrice.

Le système des Spitzenkandidaten, qui veut que seul l'un des grands candidats des familles politiques européennes ayant fait campagne lors des élections puisse être élu président de la Commission, n'est pas encore bien établi. Dans une démocratie parlementaire, le principal candidat à l'investiture émerge du premier groupe politique, mais seulement s'il a rallié derrière lui une coalition capable de former une majorité.

Le lien entre les élections au Parlement et l'élection du président de la Commission a été introduit dans le Traité de Maastricht, et il a été renforcé dans les traités suivants. Le Conseil européen, en tenant compte du résultat des élections au PE et statuant à la majorité qualifiée, propose un candidat au poste de président de la Commission. Il ne peut ignorer les résultats des élections. La tension entre les deux sources de légitimité politique – le vote direct des citoyens au PE et l'élection de leurs chefs d'État et de gouvernement nationaux, qui sont membres du Conseil européen – constitue une part importante du mécanisme de contre-pouvoirs de notre système. Il faut à présent réfléchir à la manière d'élaborer des conventions constitutionnelles ouvrant la voie à un système plus démocratique et efficace.

Il est essentiel d'envisager la création d'un droit électoral européen prévoyant un droit d'initiative pour le PE et le renforcement des partis politiques européens en

tant qu'organes transnationaux. Des listes transnationales pourraient faire partie de ce nouveau système.

Le groupe socialiste a débattu d'un programme progressiste pour la prochaine Commission avec Ursula von der Leyen, la nouvelle présidente de la Commission. Sa lettre à la présidente du groupe S&D, Mme Garcia, reflète son engagement et les grandes priorités de son programme:

- Une Europe neutre pour le climat, avec une réduction des émissions de CO2 de plus de 50 % à l'horizon 2030
- Une Europe plus prospère, avec des emplois de qualité, en particulier pour les jeunes, un salaire minimum, un système européen d'indemnités de chômage
- L'achèvement de l'Union bancaire, en tenant compte des objectifs de développement de l'ONU
- Une Europe sociale, équitable et égale, avec la pleine mise en œuvre des droits sociaux (salaire minimum équitable, garantie européenne pour l'enfance)
- Une stratégie européenne en faveur de l'égalité des sexes, assortie d'une obligation de salaires égaux et de mesures de lutte contre la violence fondée sur le genre
- L'imposition des grandes entreprises et la consolidation d'une assiette commune pour l'impôt des entreprises
- Le respect de l'État de droit
- Un nouveau départ sur les migrations, avec un nouveau pacte sur la migration et l'asile, ainsi qu'un nouveau mode de partage des charges et la progression vers des migrations légales, la mise en place de frontières européennes solides, avec un système commun de recherche et sauvetage, et

le démantèlement du crime organisé et des trafics

- Un programme commercial ouvert et équitable
- Une nouvelle politique de voisinage
- Une conférence sur l'avenir de l'Europe abordant des questions clés: le droit d'initiative pour le PE, le pouvoir de co-décision sans question soumise à l'unanimité et des votes à la majorité pour les affaires extérieures, de sorte à renforcer la méthode communautaire
- Et enfin: notre relation future avec la Grande-Bretagne

Dans tous ces domaines, le nouveau PE doit développer et renforcer son rôle de co-législateur, en particulier pour ce qui est de la fiscalité et des pouvoirs budgétaires, en vue de consolider la méthode communautaire. Il faut élargir la sphère de co-décision et lutter contre les droits de veto des États membres, tout en veillant à ce que le PE soit le forum public politique de l'UE. Il s'agirait là d'un pas décisif vers la construction d'une Union encore plus cohésive entre les peuples d'Europe, sous la forme d'une démocratie dynamique.



#### > AUTEUR

**Enrique Barón Crespo** a été président du Parlement européen de 1989 à 1992. Homme politique, économiste et avocat, il a été membre du Parlement européen pour le groupe du parti des socialistes européens jusqu'en 2009.